

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 septembre 2024

Le Conseil d'Administration de l'UBO reporte le vote des statuts portant sur la création d'un établissement public expérimental (EPE)

Le 26 septembre, le Conseil d'Administration de l'UBO devait débattre puis voter l'approbation des statuts de l'établissement public expérimental (EPE).

Une manifestation initiée par le syndicat étudiant Union Plrate devant la Présidence de l'UBO n'a pas permis au Conseil d'Administration de procéder à un débat puis à un vote dans des conditions sereines. Certains manifestants ont tenté, en vain, de forcer l'entrée dans l'objectif d'empêcher physiquement la tenue du CA. Ne pouvant pénétrer dans le bâtiment, une trentaine d'étudiants ont alors martelé violemment les fenêtres de la salle des conseils rendant les débats impossibles.

Le vote est donc reporté le 3 octobre prochain, à l'occasion d'un Conseil d'Administration exceptionnel.

"Les conditions n'étaient pas réunies ce jour pour mener un débat éclairé sur un sujet qui impose de la sérénité, afin que tous les points de vue puissent être exprimés. Il est important, dans une instance comme le Conseil d'Administration de l'UBO, que les administratrices et administrateurs puissent s'exprimer et délibérer valablement. C'est la raison pour laquelle nous reportons le débat et le vote sur le projet d'EPE à jeudi prochain. Je déplore cet état de fait. J'ai souhaité, avant le CA, aller à la rencontre des manifestants, c'était un dialogue de sourd. Je leur ai rappelé que nous nous appuyons sur les élus de nos instances démocratiques, dont fait partie le Conseil d'Administration pour mener nos projets, au service de l'université et de la réussite de ses étudiantes et étudiants." **Pascal Olivard, Président de l'UBO**



Université de Bretagne Occidentale

Contact presse

Emilie PAUL | Attachée de presse de l'UBO
emilie.paul@univ-brest.fr | +33(0)6 65 60 86 91